



inter~action

QU'ON SE LE DISE
UNE NEGOCIATION ÇA SE PREPARE

depoit du Projet **patronal** **23** **juin!**

CONSEIL FEDERAL

REUNION DES
39: 27 juin

congrès
spécial : csn

11-12-13 juillet
1975
AC

Q U ' O N S E L E D I S E

U N E N E G O C I A T I O N Ç A S E P R E P A R E

Le comité de négociation a rédigé, dans le cadre de la préparation des dossiers techniques devant servir de support aux négociations, un questionnaire portant sur un certain nombre de dossiers d'intérêt général. A cet égard, les membres du CAPP et du comité de négociation de notre région nous contacteront d'ici la fin du mois de juin afin de nous aider à répondre le plus adéquatement audit questionnaire. Nous ne saurions trop insister sur l'importance des informations que vous nous ferez parvenir au cours de cette opération.

Q U ' O N S E L E D I S E

U N E N E G O C I A T I O N Ç A S E P R E P A R E

L'objectif du questionnaire consiste à recueillir le plus d'information possible afin de fonder nos argumentations sur le profil réel de la situation du collège.

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Le questionnaire comprend six parties:

1.- Le dossier budget

Ce dossier nous permettra de faire une étude comparative de l'augmentation des coûts de l'enseignement collégial en dissociant la proportion des argents attribués à l'enseignement de ceux dévolus à l'administration.

2.- La charge d'enseignement

Ce dossier couvre toutes les questions relatives à l'augmentation de la charge d'enseignement depuis la fondation des CEGEP. Il s'agit de dresser un tableau qui soit le plus complet possible, des problèmes liés à la charge d'enseignement et tant au niveau des effets de l'application de la norme 1/15, au niveau des règles de distribution des tâches, qu'au niveau de la détérioration de la tâche depuis le décret.

3.- L'éducation permanente

Quelles sont les structures administratives qui encochent les services de l'éducation permanente de votre collège? Quels types de cours y dispense-t-on? Le nombre d'étudiants inscrits? Les règles de distribution des tâches?

4.- Frais de déplacement

Politiques, réglementation, ententes locales.

5.- Hygiène et sécurité

Comme vous le savez, les édifices publics doivent respecter des normes très précises en regard aux conditions d'hygiène et de sécurité. Nous voudrions savoir si:

- a) votre collège respecte bien ces normes;
- b) s'il y a déjà eu des problèmes de sécurité ou d'hygiène dans votre collège (maladie industrielle, accident, état et condition des locaux).

6.- Dossier participation

Objectifs:

- a) connaître l'état actuel des structures et des modes de participation prévus au décret;
- b) connaître les comités formés et les structures de participation existantes, tant au niveau syndical qu'administratif;
- c) connaître la composition des C.A. et leurs rôles véritables;
- d) connaître les demandes entreprises par les collèges pour réaliser l'évaluation du personnel enseignant.

Bref,

Cet avant-goût du questionnaire devrait, en principe, nous convaincre de la nécessité d'y répondre le plus adéquatement possible. Il serait d'autre part important que vous vous mettiez à la tâche dès la réception dudit questionnaire.

LES NEGOCIATIONS REPRENDRONT

Lors d'une conversation téléphonique, le 12 mai, la partie patronale nous avait laissé entendre qu'elle serait probablement prête à nous revoir à la fin de mai ou au début de juin.

Le 3 juin, le silence des patrons se prolongeait encore. Convaincus qu'il nous fallait des données précises, sinon des nouvelles, avant le début de la période de vacances des professeurs, on décide d'inviter les patrons à nous rencontrer au cours de la semaine suivante.

- Le 3 juin, Paul Doyon laisse un message à Rémi Chartier.
- Le 4 juin, le porte-parole patronal retourne l'appel et Paul Doyon lui fait part de notre demande.
- Le 5 juin, Rémi Chartier entre en contact avec Paul Doyon pour lui faire part de la position patronale à ce sujet.

Quel est le résultat de cette démarche?

La partie patronale déclare qu'elle ne peut pas nous rencontrer au cours de la semaine du 9 juin parce que son travail n'est pas terminé. Il serait cependant possible de prévoir une rencontre la semaine du 23 juin. Lors de cette prochaine séance, le contenu global du projet patronal et peut-être même les offres salariales seraient déposés. C'est au cours de cette semaine (semaine du 9 juin) que la date de la prochaine rencontre de négociation sera confirmée.

Quel sera le rythme des négociations? Négocierons-nous durant l'été? Rien de définitif. Rien de certain.

On peut, malgré tout, espérer connaître enfin le contenu du projet patronal. Quand au juste? Nous l'aurons peut-être en cadeau pour notre fête nationale.

QU'ON SE LE DISE, UNE NEGOCIATION ÇA SE PREPARE!

Un inventaire complet des moyens de pression sera produit après la rencontre des responsables à l'action et à l'information, cette semaine.

